

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE HAUTE-PICARDIE

Saint-Gobain

avant la Manufacture établie en 1692 :

le Saint, le Prieuré, le Château et ses Seigneurs,

les Habitants et leurs droits d'usage dans la forêt

Gobain était d'origine irlandaise. Il vivait au VII^e siècle. Il fit partie des nombreux moines irlandais qui, à la suite de saint Colomban, abbé de Luxeuil dans les Vosges, partirent évangéliser la Gaule. Son nom, en irlandais Gobân (prononcer Gobâne), signifie « artisan » ou « maçon ». Il est très fréquent dans l'hagiographie irlandaise. Bède le vénérable, moine anglo-saxon et chroniqueur du VII^e siècle, donc contemporain de notre saint, dans son « *Histoire ecclésiastique* » (livre III, chap. 19), dit que c'était un disciple de saint Fursy, le plus célèbre, après saint Colomban, des saints missionnaires irlandais. Fursy fonda un monastère en Est-Anglie (au nord de Londres). Il le quitta en y laissant son frère Feuillen et Gobain. Mais Bède ne dit pas que ce dernier fût venu en France, comme Fursy. Ce dernier fonda l'abbaye de Lagny près de Meaux et mourut près de Péronne. Il fut le patron de ces deux villes.

Ce n'est que dans une « vie du saint » des IX^e-X^e siècles, qu'on raconte les aventures de Gobain en France. Cette « vie » a été publiée par les Pères Bollandistes (jésuites belges) dans les « *Acta sanctorum* », à la date du 20 juin, date de la fête du saint, martyrisé ce jour-là. Cette publication remonte à 1707. La critique moderne est très réservée vis-à-vis de ce texte, de deux siècles postérieur à la vie du saint. Toutefois, il faut reconnaître que, dans cette « vie », Gobain ne guérit que deux aveugles et encore à contrecœur ! L'auteur a donc été très modéré, comparativement à beaucoup d'autres auteurs de vies de saints de la même époque, qui n'hésitaient pas à multiplier les miracles de leurs héros...

D'après cette « vie », saint Gobain fut ordonné prêtre par saint Fursy avec quelques compagnons. Avec ceux-ci il alla en Gaule. Pendant la traversée, ils furent pris dans une violente tempête. Gobain l'arrêta en disant la messe. Ils arrivèrent ensuite au monastère de Corbie.

Alors Gobain gagna seul un lieu désert dans le Laonnois, appelé le mont Erème (du grec *eremos* : désert). D'après une mention de la « *Gallia Christiana* » il serait passé d'abord à l'abbaye Saint-Vincent de Laon, qui venait d'être créée. Mais,

ce sont, peut-être, des moines de Saint-Vincent qui ont inventé ce passage, puisqu'au XI^e siècle, un prieuré de Saint-Vincent fut fondé à Saint-Gobain. Dom Wyard, l'historien de l'abbaye au XVIII^e siècle, rejette, du reste, cette tradition.

En arrivant sur le mont Erème dans la forêt de Voas (« in Vetosiaca silva ») Gobain s'endormit. A son réveil, quand il prit son bâton, une source jaillit de terre. Alors, il s'arrêta là et y éleva une chapelle en l'honneur de Saint-Pierre. D'après une ancienne séquence à sa messe, le roi Clotaire (III de Neustrie et Bourgogne) lui aurait donné le terrain de cette église.

Puis, les barbares envahirent la région et le décapitèrent le 20 juin 670. Il s'agit peut-être des Austrasiens qui étaient en guerre perpétuelle avec les Neustriens.

D'après d'autres vies de saints, plus ou moins légendaires, d'autres irlandais disciples de saint Fursy, évangélisèrent la région. Ainsi saint Boétien Pierrepont, saint Algise et saint Eloque la Thiérache. Saint Algise donna son nom au village de Saint-Algis.

Puis l'histoire de Saint-Gobain devient obscure jusqu'à la fondation du prieuré en 1068. A cette date, l'évêque de Laon Elinand donna à l'abbaye de Saint-Vincent de Laon les autels de Saint-Gobain, Servais et Beautor, aux charges d'y installer des moines, de prier pour le salut des âmes de l'évêque, de son clergé, des donateurs de l'abbaye et des personnes qui y étaient enterrées, enfin de payer des droits de visite annuels de 2 sous pour Saint-Gobain, 12 deniers pour Servais et 18 pour Beautor. (1)

Elinand était généreux vis-à-vis de Saint-Vincent, surtout parce qu'il devait être enterré dans cette abbaye comme tous les évêques de Laon. Il venait de récupérer l'autel de Saint-Gobain par suite du décès du desservant Isembart.

Peu de temps après, apparaissent les sires de Coucy : Enguerrand 1^{er}, dit de Boves (son pays d'origine, à côté d'Amiens), le fondateur de la lignée, acquit les terres de La Fère et de Marle, par son mariage avec Ade, fille unique de Létard de Roucy, seigneur de Marle et frère du comte Eble 1^{er} de Roucy (canton de Neufchâtel, Aisne). En 1086; lorsqu'on le trouve mentionné pour la première fois dans les textes, il était déjà marié et avait un fils Thomas de Marle, avec lequel il souscrivit un acte en faveur de l'abbaye de Nogent-sous-Coucy. D'après une charte de l'évêque de Laon Barthélémy de Jur de 1147 (2), il aurait donné des biens à Saint-Gobain, à l'abbaye de Saint-Vincent. Ceux-ci s'ajoutèrent à l'église attribuée par l'évêque Elinand.

Mais son fils, Thomas de Marle, à son retour de Terre sainte, vers 1100, hérita des biens de sa mère : de Marle en particulier, d'où son nom. Son père, devenu veuf, s'était remarié avec Sybille de Hainaut qui fut une véritable marâtre pour son

beau-fils. La guerre fut bientôt déclarée entre le père, excité par sa seconde femme, et le fils et comme Saint-Gobain se trouvait entre La Fère, bien hérité par Thomas de sa mère, et Coucy, ce village dut rapidement exciter la convoitise de Thomas. D'autant plus que sa position à l'extrémité d'un promontoire était très bonne pour établir un château.

C'est sans doute entre 1100 et 1114, pendant ses luttes avec son père, que Thomas s'empara par la force de Saint-Gobain, en le prenant aux moines de Saint-Vincent. Ce méfait est attesté à la fois par une charte d'Enguerrand II, le fils de Thomas, datée de 1147 (3) et par deux actes de Barthélémy de Jur, évêque de Laon, l'un de 1131 et l'autre de 1147 (4 et 2). Seule la date du vol n'est pas précisée.

A la mort de son père, en 1116, Thomas devint sire de Coucy et il mourut tué en combattant en 1130, sans avoir songé à rendre Saint-Gobain à ses propriétaires légitimes, les moines du prieuré de Saint-Vincent.

Il est très probable qu'il eut tout le temps de construire un premier château, dont le donjon devait être de base carrée ou rectangulaire comme tous les donjons des XI^e et du début du XII^e siècle et quelques-uns de la fin de celui-ci : Donjons de Lavardin (Loir-et-Cher) et de Beaugency (Loiret) au XI^e siècle ; de Loches (Indre-et-Loire), de Falaise et d'Arques en Normandie, de Gand en Flandre, au XII^e.

La grande cave carrée de 10 m $\times$ 10 m divisée en deux galeries parallèles, dont nous parlerons plus loin, était peut-être la salle basse de ce premier donjon.

Son fils, Enguerrand II et sa veuve Milesende de Crécy durent réparer tous les torts que ce seigneur bandit avait faits durant son existence. En particulier, il leur fallut se réconcilier avec l'Église et les abbayes spoliées.

En 1131, ils rendirent les alleux (ou terres ne dépendant d'aucun seigneur) d'Erlon à côté de Marle et de Saint-Lambert, près de Saint-Nicolas-aux-Bois, usurpés par Thomas sur l'abbaye Saint-Vincent, mais ils obtinrent un délai de quatre ans pour restituer le domaine de Saint-Gobain. Enguerrand II, évidemment, hésitait à abandonner cette position très forte qui se trouvait entre La Fère et Coucy (4).

Enguerrand II ne régla, en fait, le sort du village de Saint-Gobain que seize ans plus tard, en 1147, au moment de suivre le roi à la croisade. Il s'en tira élégamment en obtenant le don régulier de ce village par l'abbaye de Saint-Vincent, en échange de l'exemption du droit de vinage pour les religieux dans toutes les terres des sires de Coucy. Ce droit était prélevé en nature sur les récoltes des vignes, abondantes à cette époque dans la région.

Seule l'église de Saint-Gobain, donnée par l'évêque Elinand en 1068, à la suite du décès du chanoine Isembart, est exclue

de ce transfert au sire de Coucy (3). L'évêque de Laon Barthélémy de Jur approuva peu après cette transaction (2).

Mais les sires de Coucy rendirent, par la suite, des droits féodaux et des biens au prieuré de Saint-Gobain :

1°) En 1190, Raoul 1^{er}, fils d'Enguerrand II, concéda à ce prieuré, avec le consentement de sa femme Alix de Dreux, nièce du roi de France Louis VII, et de ses enfants, tout le « forage », c'est-à-dire le droit qu'il prélevait sur le vin, dans le domaine de Saint-Gobain. Ce droit consistait à prélever une certaine quantité de vin lors de la mise en perce d'un tonneau (5). Le « forage » pouvait être aussi le droit de prélever du fourrage pour les chevaux, mais le premier sens est ici plus probable, vu la culture des vignes assez développée à cette époque dans la région.

2°) En 1216, Alix de Dreux, veuve de Raoul 1^{er}, mort à Saint-Jean d'Acre en croisade, donna au prieuré plusieurs de ses biens : terres, vignes et prairie (6).

3°) En 1217, son fils Enguerrand III de Coucy fit une transaction avec l'abbaye de Saint-Vincent au sujet de la chapelle du nouveau château de Saint-Gobain qu'il venait de faire construire. Il pouvait établir deux prêtres pour chapelains. Mais ceux-ci devaient dans les huit jours prêter serment à l'abbaye de Saint-Vincent, de respecter les droits de patronage de cette abbaye sur la paroisse de Saint-Gobain. Ils devaient avoir le tiers des oblations de la chapelle du château et des dîmes des vignes ou vinages du seigneur de Coucy situées à Saint-Gobain, les deux autres tiers revenant au prieuré (7).

D'autres seigneurs de moindre envergure et même de simples paysans avaient aussi fait des dons ou ventes au prieuré :

1°) Deux ménages de paysans de Vauxaillon, à côté d'Anizy-le-Château, donnèrent des terres, vignes, prés, bois, et une maison au prieuré. Mais celui-ci devait continuer à payer le cens et le vinage dus pour ces biens au chevalier Itier seigneur de Vauxaillon. Seule la dame douairière de Coucy, Alix, abandonna ses droits féodaux sur ces immeubles (1217-1220). L'abbé de Saint-Vincent, et Enguerrand III de Coucy, suzerain d'Itier approuvèrent ce don (8).

2°) Enfin, Odeline de Danizy (près de La Fère), avec le consentement de son mari, a vendu à l'abbaye Saint-Vincent, pour 13 livres laonnoises et demi, un surcens annuel de trente sous dû par le prieuré de Saint-Gobain sur des chènevières, vinages, cens (droits féodaux en argent), terres et terrages (droits féodaux en nature pesant sur les moissons). C'était donc une redevance prélevée, en partie, sur d'autres redevances perçues par le prieuré sur des vignes et terres (9) (1229).

Ainsi la perte du village de Saint-Gobain, à l'époque de Thomas de Marle, avait été compensée par l'acquisition de nombreux revenus par le prieuré : le forage de Saint-Gobain ;

des terres, vignes et prairies ; deux tiers des oblations de la chapelle du château et des vinages de Saint-Gobain ; des terres, vignes, prés, bois et une maison à Vauxaillon et un surcens de trente sous laonnois qui pesait sur son domaine.

**

Nous en arrivons maintenant à la construction du château par le sire de Coucy Enguerrand III. Thomas, sire de Marle de 1100 à 1130 et de Coucy de 1116 à 1130, s'était donc emparé du domaine de Saint-Gobain qu'il avait pris par la force à l'abbaye de Saint-Vincent de Laon. Son fils Enguerrand II (1130-1148) l'avait gardé par la transaction de 1147. Il était mort l'année suivante à la croisade.

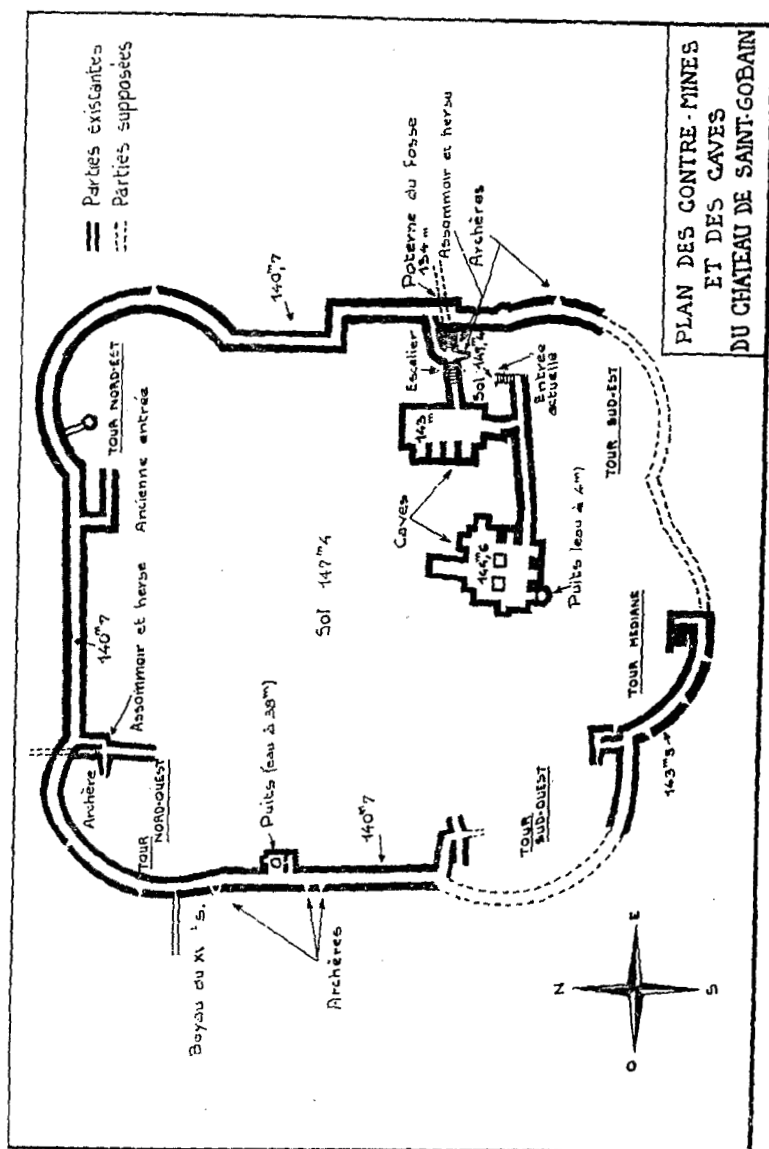
Le fils d'Enguerrand II, Raoul 1^{er}, mourut aussi en croisade au siège de Saint-Jean d'Acre en 1191. Il s'était marié avec Alix de Dreux, nièce du roi Louis VII, alors que son père avait épousé la cousine germaine du roi Louis VI. C'est dire l'importance qu'avaient acquise dès cette époque les sires de Coucy puisqu'ils pouvaient s'apparenter deux fois de suite avec la famille royale. Par ailleurs, à sa mort, en 1191, son domaine se divisa. La principale partie revint à l'aîné Enguerrand III qui hérita de Marle, La Fère, Saint-Gobain et Coucy. Mais le second, Thomas, eut Vervins. Les descendants directs de celui-ci furent seigneurs de Vervins jusqu'en 1588, alors que la branche aînée tomba en quenouille en 1397, près de deux siècles auparavant.

Enguerrand III, dit le grand, fut très ambitieux. Il profita de la minorité de Saint Louis pour se révolter contre la régente Blanche de Castille avec les autres barons. Mais ses intrigues échouèrent.

Sa mère avait accordé une charte de commune à Coucy en 1197. Lui-même en accorda une à La Fère en 1207. Saint-Gobain n'en eut pas, sans doute parce que trop petit, quoique Bassoles, Selens et Saint-Aubin eussent aussi des chartes de franchise (1202, 1235).

Enguerrand III fut surtout un grand constructeur de châteaux. Outre celui de Coucy qui est son principal titre de gloire, il fit bâtir ceux d'Assis-sur-Serre, Saint-Gobain et peut-être celui de Marle, le châtelet (ou petit château) au-dessus de La Fère et les « maisons » de Folembay et Saint-Aubin (près de Blérancourt). Ainsi il fit édifier tout un cordon de châteaux depuis les environs de Blérancourt jusqu'à Marle (10). On ne peut guère signaler, comme semblable seigneur, grand bâtisseur de châteaux, que le duc Louis d'Orléans qui édifia Pierrefonds, La Ferté-Milon, Vez, etc... au début du XIV^e siècle. De tous les châteaux d'Enguerrand III, il ne reste rien, sauf pour Coucy et Saint-Gobain.

**



Dans ce dernier (voir plan page précédente), il subsiste surtout une grande galerie de contre-mines de 270 m de long et une autre beaucoup plus petite, d'environ 25 m, qui est séparée de la première par deux éboulis. Ces deux galeries, situées à 7 m de profondeur, décrivent la plus grande partie du périmètre de l'ancien château, puisque, prises dans le talus de l'enceinte, elles en faisaient tout le tour. Ce château était constitué par quatre courtines ou grandes murailles : une au nord à l'extrémité du promontoire, une à l'est, une à l'ouest et une au sud, et par cinq tours : une à chaque angle formé par les quatre courtines et une placée au milieu de la courtine sud et la supprimant en grande partie. Cette dernière tour se trouvait à l'endroit le plus faible, face au plateau.

Le carré formé par ce château a environ 70 m de côté (mesure calculée entre les centres des tours d'angle) et les pieds des tours ont des diamètres de plus de 33 m. (Cette dimension ne comprend pas, en effet, l'épaisseur des murs protégeant les contre-mines : sans doute 2 m 50). C'est énorme comparé à Coucy où le quadrilatère du château a des côtés de 110, 50, 60 et 100 mètres (mesures calculées entre les centres des tours d'angle), les tours 19 m de diamètre et le donjon 32 m.

Or Coucy était déjà un château extraordinaire puisque le donjon du château royal de Paris construit par Philippe Auguste, le Louvre, n'avait que 18 m 50 de diamètre et les tours d'angle de ce château 8 m.

Mais il faut dire que le bas des tours était considérablement renflé par un glacis destiné, en particulier, à faire ricocher les projectiles jetés par les trous des houlds et plus tard des machicoulis. Ce glacis était d'autant plus renflé à Saint-Gobain qu'il y avait les contre-mines. Par ailleurs, ces énormes tours d'angle étaient de hauteur très réduite comme nous le verrons plus loin.

A quoi pouvaient servir ces contre-mines ? En cas de siège, un des moyens des assiégeants de s'emparer du château était de faire une brèche dans les murailles. Mais avant l'invention de l'artillerie, au XIV^e siècle, les béliers, balistes, catapultes, trébuchets, mangonneaux étaient assez peu efficaces contre des murs très épais. Aussi avait-on inventé le procédé de la *mine*. Celui-ci fut utilisé par Philippe Auguste aux sièges du château de Boves en 1185 et du château Gaillard en 1204 et par Louis VIII au siège de Douvres en 1216.

Les mineurs faisaient une galerie allant jusqu'à la courtine ou à la tour, où les pionniers s'acheminaient sous les « chats », sorte de toitures mobiles très résistantes et très inclinées pour supporter les projectiles de l'assaillant et les faire glisser. Elles étaient portées sur des affûts roulants. Les pionniers arrivaient ainsi protégés à la base de la muraille.

Alors mineurs ou pionniers faisaient des sapes ou excava-

tions, les premiers sous le sol, les seconds à la base des murs. Au fur et à mesure, ils soutenaient les murs par des poteaux ou étais de bois. Ils enduisaient ceux-ci d'une matière inflammable : huile, graisse, résine, y mettaient le feu et se retiraient. Bientôt les étais ou poteaux étaient consumés et la muraille, que rien ne soutenait plus, s'effondrait et livrait une brèche à l'assaillant.

La seule façon de lutter contre ces mines était de faire des contre-mines pour rejoindre les mineurs et pionniers et les attaquer. Mais pour éviter de faire cela à la hâte, lors du siège, on imagina d'édifier des contre-mines permanentes, aux points menacés, au pied des courtines et des tours.

A la même époque que Saint-Gobain, qui date de la première moitié du XIII^e siècle, on en avait fait au Krak des chevaliers en Syrie. On en fera ensuite au XIV^e siècle dans la chemise du donjon de Coucy. Ceux de la barbacane de la porte de Laon du même Coucy ne dataient que du XVI^e siècle.

Évidemment les contre-mines de Saint-Gobain, voûtées en berceau, n'ont guère d'éléments de sculptures faciles à dater, sauf les archères. Mais, comme le château a été démoli, ainsi que nous le verrons plus loin, en 1475, elles ne peuvent pas dater du XVI^e siècle. Quant aux archères, elles ne sont pas cruciformes et remontent donc en principe au XIII^e siècle.

Les contre-mines permanentes sont peu répandues parce qu'elles avaient de nombreux inconvénients. Elles pouvaient servir à l'ennemi pour s'introduire dans la place et d'autre part elles « affamaient » les murs du château, ce qui veut dire qu'on les rendait moins résistants, en les creusant. Toutefois, celles de Saint-Gobain sont à 5 ou 6 m au-dessus du fond du fossé. Donc, il était plus difficile pour l'ennemi de s'y introduire. Mais elles étaient tout de même utiles, puisque pour rejoindre les sapeurs ennemis dans leurs excavations au bas extérieur de la courtine, il suffisait de faire un puits vertical de 4 ou 5 m au lieu de creuser un puits oblique de plus de 12 m à partir du sol de la cour du château. Ce dernier devait, en effet, traverser en diagonale la courtine minée, alors que celui qui partait des contre-mines pouvait être à peu près vertical, puisque celles-ci étaient situées seulement à 2 m 50 de l'extérieur des murailles. De même, les contre-mines du XVI^e siècle, à gauche de l'entrée de la grande porte du château de Guise, sont situées à une certaine hauteur au-dessus du fossé.

Les contre-mines ne se sont pas généralisées et étaient beaucoup moins importantes à Coucy qu'à Saint-Gobain.

Dans la galerie de la courtine ouest, se trouve un puits profond de plus de 38 m. Récemment, on l'a déblayé et on est arrivé à une nappe d'eau située à 102 m au-dessus du niveau de la mer. Près de la petite salle où est placé ce puits, se trouve une niche où était logé le treuil servant à remonter les seaux d'eau.

A quoi pouvait servir ce puits des contre-mines, puisqu'il y a une autre nappe d'eau à 7 m au-dessous du niveau de la cour du château, donc beaucoup plus facile à atteindre, ainsi que nous le verrons plus loin ?

Il devait être utilisé pour puiser de l'eau afin d'inonder les mines, noyer les sapeurs ou tout au moins éteindre l'incendie des états.

Une autre particularité des contre-mines de Saint-Gobain, c'est qu'elles sont accompagnées à quelques-uns des angles formés par les tours avec les courtines, d'escaliers droits descendant de la cour du château dans le fond des fossés et reliés par des boyaux coudés aux contre-mines. On a ainsi trouvé quatre escaliers de ce type. Seule la tour nord-est n'en a pas.

Des poternes s'ouvrant en bas de ces escaliers dans le fond du fossé, on pouvait surveiller l'enceinte. De tels escaliers se trouvent aussi à Carcassonne. Ces poternes se trouvaient à 5 ou 6 m au-dessous des contre-mines, donc à 12 ou 13 m en contrebas de la cour du château.

Les débouchés dans les escaliers des boyaux coudés, venant des contre-mines, sont commandés par des archères qui s'ouvriraient dans les salles basses des tours. C'est pour cela que ces escaliers se trouvent aux angles de celles-ci.

Par ailleurs, les paliers des escaliers où débouchaient les boyaux, étaient protégés du côté du fossé, chacun par un mâchicoulis ou assommoir et une herse dont il subsiste les rainures.

Ainsi, les défenseurs pouvaient repousser les ennemis, à la fois, si ceux-ci s'introduisaient dans les contre-mines ou s'ils forçaient une poterne du fossé.

En plus de ces contre-mines et escaliers descendant dans les fossés, on peut voir à Saint-Gobain deux grandes salles souterraines situées à 3 ou 4 m au-dessus des contre-mines et à 3 ou 4 m du sol, donc à mi-profondeur.

Une première de 10 m sur 10 m environ est divisée en deux galeries parallèles, comme la grande cave située sous la salle des Preux à Coucy (longue de 65 m). Ces deux galeries communiquent, entre elles comme celles de Coucy, par des arcades en berceau brisé. Par ailleurs, les murs de ces deux galeries sont garnis de niches. Celles-ci devaient servir à loger des provisions, comme celles du donjon de Coucy. Au fond d'une de ces niches se trouve un puits profond de 4 m et rempli d'eau. Il était bien plus facilement accessible que celui des contre-mines.

On a mis à jour récemment une deuxième salle composée d'une seule galerie de 5 m $\times$ 7 m. Elle aussi, est garnie de niches d'un côté.

Enfin, le talus au nord du grand logis ou bâtiment actuel de l'administration, dessine bien le tracé des deux tours nord-est et nord-ouest.

Pour compléter ces restes et afin de se faire une idée plus précise du château de Saint-Gobain, on a conservé une lithographie représentant celui-ci au XVII^e siècle du côté du nord. Il se trouve dans les Archives de la Compagnie de Saint-Gobain. Mais les Archives de l'Aisne en ont une lithographie du XIX^e siècle parue dans l'ouvrage de Piette. C'est celle-ci qui est reproduite sur la couverture.

Par ailleurs, on a aussi deux descriptions de ce château : une de 1692 faite par *Camus*, subdélégué de l'intendant de Soissons à La Fère et lieutenant général civil et criminel du bailliage royal de cette ville ; l'autre par *Deslandes*, directeur de la manufacture à la fin du XVIII^e siècle.

L'original de la première description est aux Archives de l'Aisne dans un dossier coté B 1317, et celui de la seconde dans les archives de la Compagnie de Saint-Gobain à Paris.

Toutes ces descriptions sont plus ou moins difficiles à comprendre et plus ou moins précises. Par ailleurs, le dessin contient sans doute des erreurs.

On peut tout de même en déduire les faits essentiels suivants pour compléter les restes archéologiques :

1°) Le château était précédé au sud par une grande basse-cour, semblable à celle de Coucy. C'était une première enceinte fortifiée entourée d'un fossé et séparée du château proprement dit par un autre fossé. Les paysans des environs et les bourgeois de la ville s'y réfugiaient en cas de siège et de prise de la cité.

2°) Son donjon haut de 30 m dominait l'entrée du château, comme à Coucy et au Krak des chevaliers en Syrie et renforçait celle-ci. Il était placé, ainsi, au sud, à l'endroit le plus faible, face au plateau. Au « château gaillard » des Andelys, construit en 1195-1196, le donjon était au contraire loin de la porte d'entrée, au point le plus abrupt et le plus fort, à l'extrémité du promontoire. Il devait servir de dernier refuge. Mais au siège de mars 1204, par Philippe Auguste, le donjon ne servit à rien : comme il était d'accès difficile, les assaillants, repoussant les défenseurs du château, arrivèrent en même temps qu'eux à l'entrée de la grosse tour. Le gouverneur y fut tué et le donjon pris aussitôt sans être défendu.

Ce fut une leçon pour les constructeurs de châteaux et désormais, on mit le donjon au point le plus faible, près de l'entrée, face au plateau. C'est pour cela qu'on peut dater le château de Saint-Gobain d'après 1204. On imitait en cela les châteaux construits en Terre sainte au XII^e siècle, comme le château de Saône et le Krak des chevaliers.

3°) A Saint-Gobain, ce donjon était précédé par une tour

placée sur la courtine sud, entre les tours d'angles sud-est et sud-ouest. Il est difficile de savoir si cette tour était entière, tangente au donjon, ou une demi-tour, ou bien encore une simple chemise du donjon, comme à Coucy. Cette dernière solution est la plus vraisemblable. La porte d'entrée était placée entre cette tour médiane et la tour sud-ouest, au-dessus de la plus petite portion subsistante des contre-mines.

4°) Le logement du seigneur était en partie situé à l'intérieur du château, derrière le donjon comme à Coucy et à Pierrefonds. (Le reste de ce logement se trouvait dans le donjon lui-même).

5°) Enfin, on a déjà remarqué le diamètre énorme du pied des tours d'angle que nous donnent les contre-mines : plus de 33 m. Or, le donjon de Coucy avait 32 m de diamètre et les tours d'angle de ce château 19 m. Cela était déjà beaucoup par rapport aux donjons royaux du Louvre à Paris et de Laon construits par Philippe Auguste, qui n'avaient respectivement que 18 m 50 et 18 m 10 de diamètre. Par ailleurs, les tours d'angle du Louvre, le principal château royal, n'en mesuraient que 8. Il faut aussi signaler que le donjon du « château gaillard » des Andelys, le principal château du roi d'Angleterre et duc de Normandie, construit en 1196-1197, n'avait que 18 m de diamètre.

Ce diamètre extraordinaire du pied des tours d'angle de Saint-Gobain peut s'expliquer, non seulement par le talus du bas des tours renforcé pour loger ces contre-mines, mais aussi parce que ces tours très grosses ne montaient pas plus haut que les courtines. D'autres tours de diamètre plus petit et plus normal : 16 m contre 19 m à Coucy et 8 m au Louvre, étaient placées sur les premières. Cette disposition est unique en son genre.

Ces énormes tours ou demi-tours d'angle devaient s'arrêter à peu près à mi-hauteur puisqu'il y a déjà 13 m de dénivellation entre les poternes du fossé et le sol de la cour. La hauteur des courtines devait être au moins de 5 m au-dessus du sol de la cour. Or les tours d'angle de Coucy avaient 36 m de haut extérieurement.

Il n'en reste pas moins que ce château, comme celui de Coucy, était l'œuvre d'un mégalomane, qui voulait construire des forteresses beaucoup plus importantes que celles du roi lui-même son suzerain, alors qu'il n'était qu'un simple seigneur et n'avait même pas le titre de duc ou de comte.

M. Raymond Ritter explique l'énormité du château de Coucy par le fait qu'il a été construit entre 1226 et 1242, c'est-à-dire en partie pendant la minorité de Saint Louis : Enguerrand III profita de la faiblesse de la royauté. Pour la même raison, on peut penser que le château de Saint-Gobain a été édifié à cette époque. Il est difficile de croire qu'Enguerrand III ait osé construire des tours d'angle aussi grosses entre 1200 et 1226 (comme on l'a écrit jusqu'à présent), alors que le roi

Philippe Auguste et son fils Louis VIII prenaient la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine et le Poitou au roi d'Angleterre, transformaient les comtés de Flandre et de Champagne en protectorats royaux et enfin s'emparaient d'une partie du Languedoc. Du reste, Enguerrand III était alors un vassal fidèle puisqu'il fut dans l'armée royale à Bouvines en 1214 et pendant l'expédition de Louis VIII dans le Midi en 1226. Il se révolta, seulement, comme la plupart des autres seigneurs, pendant la minorité de Saint Louis.

Une autre hypothèse, pour ces contre-mines et les énormes tours dont elles donnent la circonférence, serait de les dater du connétable Louis de Luxembourg, le dernier propriétaire du château de Saint-Gobain, avant sa destruction (1435-1475). Nous parlerons plus loin de celui-ci. En effet, appelé aussi connétable de Saint-Pol (en Artois), il fut un grand constructeur. Il avait fait bâtir ou restaurer les châteaux de Bohain, Beaurevoir et Vendeuil.

Surtout, il fit construire l'énorme donjon de Ham, dit tour du Connétable, que les Allemands firent sauter en mars 1917, comme celui de Coucy. Or ce donjon avait 33 m de diamètre à son pied, un peu moins que les tours d'angle du château de Saint-Gobain. Les murs avaient 11 m d'épaisseur, alors que ceux du donjon de Coucy n'avaient que 7 m 50 à la base, bien que le diamètre de ce dernier donjon soit à peu près identique (32 m). C'est qu'il fallait faire des murs plus épais vers 1450 que vers 1230 et même que vers 1400, lors de la construction de Pierrefonds. L'artillerie s'était, en effet, très développée. Enfin, il mesurait 33 m de haut dont 28 m au-dessus de l'eau des douves.

Tout autour de la salle basse du donjon de Ham, située au niveau de l'eau des douves, six galeries s'enfonçaient de quelques mètres dans l'épaisseur de la muraille, comme les rayons d'une circonférence. C'était, peut-être, des amorces de galeries de contre-mines.

Seulement, une grosse différence sépare le donjon de Ham des cinq tours de Saint-Gobain : on n'a pas encore trouvé dans ces dernières, en dehors des archères des contre-mines, de chambres de tir d'artillerie comme au donjon de Ham. Or deux de ces chambres se trouvaient à Ham, à peu près au niveau de la salle basse. Le mystère reste donc entier.

*
**

Que fut l'histoire de ce château ? On n'en sait pas grand-chose. On peut tout de même parler de ses seigneurs successifs rapidement. Après Enguerrand III, la lignée directe des Coucy se poursuivit jusqu'au début du XIV^e siècle, c'est-à-dire jusqu'à Enguerrand IV, ce sinistre seigneur qui fit pendre des jeunes gens logés à l'abbaye de Saint-Nicolas-aux-Bois, sous prétexte qu'ils chassaient sur ses terres sans son autorisation et qui

faillit être pendu lui-même après jugement de Saint Louis. Mais il s'en tira moyennant une forte amende.

La maison de Guînes, près de Calais, hérita des domaines des Coucy qui ne furent pas morcelés. Cette nouvelle dynastie, après des débuts assez ternes, se distingua autant que la première, à la fin du XIV^e siècle : Enguerrand VI, avant d'être tué à Crécy en 1346, épousa la fille du duc d'Autriche Léopold, une Habsbourg. Elle était la petite-fille de l'empereur Albert et l'arrière-petite-fille de l'empereur Rodolphe. Les Habsbourg n'étaient plus provisoirement, pour un siècle, empereurs lors de leurs alliances avec les Coucy.

Enguerrand VII fit aussi un mariage remarquable puisque le roi d'Angleterre Edouard III lui donna sa deuxième fille. Les mariages royaux d'Enguerrand II et de Raoul 1^{er} du XII^e siècle se renouvelaient. Cet Enguerrand VII fut un seigneur assez extraordinaire qui guerroya en France, Écosse, Italie, Suisse, Tunisie, etc... et termina sa carrière au cours d'une croisade dans les Balkans contre les Turcs. Il étendit ses domaines en acquérant, en particulier le comté de Soissons, les seigneuries de Montcornet et Ham et des domaines en Angleterre.

Mais à sa mort, en 1397, il ne laissait que trois filles : Marie et Isabelle et une troisième qu'il avait renvoyée en Angleterre et qui hérita de ses domaines anglais. Un long procès s'engagea entre les deux premières au sujet de l'héritage des domaines français. Ce procès fut compliqué par le fait que Marie, sans être reconnue unique héritière, vendit tout de même l'ensemble des domaines de Coucy à Louis duc d'Orléans frère de Charles VI, pour 400.000 livres en 1400. Mais celui-ci n'en paya jamais que 104.000. Marie mourut en 1405, sa sœur Isabelle en 1411 et le duc d'Orléans fut assassiné en 1407.

Comme Isabelle n'avait pas d'héritier, Robert de Bar (le Duc), gendre de Marie, continua le procès contre le fils de Louis d'Orléans, le célèbre poète Charles d'Orléans, pour obtenir un supplément aux 104.000 livres. Cela se termina en 1412 par le partage des seigneuries de Coucy - La Fère - Marle qui étaient restées indivises depuis Thomas de Marle au début du XII^e siècle. Le duc d'Orléans ne garda que Coucy et la moitié du comté de Soissons. Robert de Bar hérita des seigneuries de La Fère, Marle, Montcornet et Ham, et de l'autre moitié du comté de Soissons. Peu de temps après, la seigneurie de Marle devint comté en 1413.

Robert de Bar n'en jouit pas longtemps puisqu'il fut tué à Azincourt en 1415. Sa fille apporta son héritage à Louis de Luxembourg en 1435. L'oncle de ce dernier, Jean de Luxembourg, seigneur de Guise, celui qui livra Jeanne d'Arc aux Anglais, était, en effet, devenu tuteur de la fille de Robert de Bar. Louis de Luxembourg ajouta aux domaines des Bar, les châteaux de Bohain et Beaufort. Il fut nommé connétable

par Louis XI son beau-frère, mais comme il joua double jeu entre celui-ci et Charles le Téméraire, il fut abandonné par le second et exécuté sur l'ordre du premier, en place de Grève à Paris en 1475.

Que devint Saint-Gobain pendant tout ce temps ?

D'après Froissart, le village de Saint-Gobain fut brûlé par les troupes du roi d'Angleterre, Edouard III, en 1339. Mais le château fut, semble-t-il, épargné. Il servit, du reste, de résidence à la veuve d'Enguerrand VII, sa deuxième femme Isabelle de Lorraine, en 1397 et le châtelain de Saint-Gobain alla rechercher le corps d'Enguerrand VII en Turquie (11).

En 1412, lors du partage de la seigneurie de Coucy entre Charles d'Orléans et Robert de Bar, Saint-Gobain et sa forêt suivirent le sort de La Fère et furent rattachés au domaine du dernier. A cette époque, et jusqu'à Louis-Philippe, la forêt de Saint-Gobain ne comprenait que la partie septentrionale de la forêt actuelle, au nord du ruisseau du Mesnil qui passe à Septvaux. La partie sud actuelle s'appelait haute forêt de Coucy et fut rattachée avec cette seigneurie et la basse forêt du même nom au domaine des d'Orléans.

Lors de la trahison du connétable de Saint-Pol, Louis de Luxembourg, le roi Louis XI ordonna la démolition du château de Saint-Gobain par un acte daté de Liesse du 17 septembre 1475. Le mobilier de la chapelle fut donné aux religieux du Val des Écoliers de Laon (12). Tous les biens du connétable furent en même temps saisis.

Le 18 Mai 1479, les habitants de Laon furent imposés pour la démolition des places de Marle, Assis-sur-Serre, *Saint-Gobain* et Gercy qui appartenaient au connétable (12 bis).

**

Mais peu de temps après la mort de Louis XI, les domaines du connétable furent rendus à la petite-fille de Louis de Luxembourg, Marie de Luxembourg. Celle-ci épousa François de Bourbon Vendôme et fut ainsi la bisayeule d'Henri IV. Elle résida à La Fère et reconstruisit le château de cette ville, en particulier, la salle voûtée d'ogives au rez-de-chaussée, qui subsiste toujours. Cette salle est bien du style gothique flamboyant de l'époque de Marie, puisque les nervures des voûtes pénètrent dans les colonnes et qu'il n'y a pas de chapiteau.

C'est également Marie de Luxembourg qui donna, en 1529, le domaine de Charles-Fontaine, dans la paroisse de Saint-Gobain aux nobles de Brossart, pour y exercer le métier de verriers. Celui-ci était un des rares métiers manuels ou mercantiles qu'un noble pouvait exercer sans déroger : comme autres métiers semblables on ne peut citer certainement que le labourage, l'exploitation des mines et la médecine. Pour d'autres métiers, il y avait contestation. En raison de cette concession, les de Brossart devaient payer tous les ans un

cens perpétuel de 2 livres tournois et un « fait » et demi de verres à boire soit 150 verres.

Enfin, Marie de Luxembourg accorda, dans son testament en 1546, aux habitants de Saint-Gobain, un droit d'usage à l'intérieur de la forêt, dans une ceinture de vingt verges (130 m environ) tout autour de leur ville. Ils pouvaient y enlever le bois à la réserve des chênes « pour brusler (chauffer) ou hayer (clôturer) leurs héritages ». Cette ceinture fut bornée le 29 septembre 1659 par le lieutenant du bailliage de La Fère, à la suite d'empiètements d'habitants de Saint-Gobain au-delà de ces vingt verges (13).

Un autre droit d'usage de la communauté de Saint-Gobain, beaucoup plus important, était le suivant en 1610. Chaque habitant de Saint-Gobain avait le droit d'envoyer 16 porcs et 2 truies et « leurs suivants » (sans doute les porcelets) paître les glands dans la forêt à partir de la Saint-Jean-Baptiste (24 juin). Tous ces porcs devaient être groupés sous la garde de deux porchers. Cela devait faire un beau troupeau, mais on ignore malheureusement le nombre des habitants de Saint-Gobain à cette époque !

A partir de la fin de septembre, les meilleurs triages (cantons de la forêt) leur étaient réservés. Les fermiers du roi, seigneur de Saint-Gobain, ne pouvaient faire brouter leurs troupeaux dans ces triages. Cela n'empêchait pas les habitants de Saint-Gobain de pouvoir faire paître, au préalable, leurs porcs dans le reste de la forêt. Leur seule obligation était de payer au roi un denier par porc non vendu ou six deniers par porc vendu (14).

Pour vendre tous ces porcs, il y avait à Saint-Gobain deux marchés par semaine et deux foires dans l'année, une à la Saint-André (le 30 novembre) et l'autre à la Saint-Barnabé (le 11 juin). Pendant la guerre de Trente Ans de 1635 à 1659, ces marchés et foires avaient été supprimés parce que la forêt de Saint-Gobain était remplie de déserteurs qui volaient les marchands (15).

✱

✱✱

Henri IV, l'arrière-petit-fils de Marie de Luxembourg, réunit en 1607 au domaine royal ses biens patrimoniaux et en particulier le comté de Marle et la seigneurie de La Fère et Saint-Gobain. Ce domaine était inaliénable, mais le roi avait le droit de l'engager, c'est-à-dire d'en aliéner l'usufruit pour ne garder que la nue propriété.

Le comté de Marle, La Fère, Saint-Gobain et sa forêt furent engagés au cardinal Mazarin en 1652-1654. Ils passèrent ensuite à son neveu par alliance le duc de Mazarin, ancien duc de La Meilleraye, mari d'Hortense Mancini. Ils restèrent dans cette famille jusqu'en 1766, date à laquelle ils s'ajoutèrent aux nombreux apanages des ducs d'Orléans, de la deuxième lignée issue du frère de Louis XIV. Il faut, du reste,

remarquer que de 1766 à 1789, les ducs d'Orléans eurent une bonne partie du futur département de l'Aisne dans leurs apanages (duché de Valois, depuis 1661, marquisats de Coucy et Folembray depuis 1672, comtés de Vermandois (région de Laon) et de Soissons depuis 1751, comté de Marle, seigneurie de La Fère et Saint-Gobain, depuis 1756). Ainsi se trouvèrent réunies les forêts de Coucy haute et basse et de Saint-Gobain.

*
**

A la fin du XVII^e siècle, les ruines du château de Saint-Gobain étaient possédées par le sieur de Longueval, gouverneur de La Fère pour le duc de Mazarin. En 1691, celui-ci les avait louées à un habitant de Saint-Gobain Baudet, qui faisait paître ses moutons dans les ruines.

Ce dernier les sous-loua pour huit ans en 1692 à La Pomeraye et Lucas de Nehou représentant la manufacture royale des *grandes glaces* créée en 1688. Celle-ci fusionna en 1695 avec la manufacture royale des glaces datant de 1665. La nouvelle société prit le nom de manufacture royale des glaces de France. C'est là l'origine de la Compagnie de Saint-Gobain. Celle-ci acheta la propriété du château à la dame de Longueval en 1698.

La manufacture s'était installée à Saint-Gobain pour plusieurs raisons : elle suivait l'exemple des de Brossart de Charles-Fontaine. Le bois de la forêt pouvait faire marcher ses fours. Le sable du sous-sol lui servirait pour faire le verre. Enfin les ruines du château et quelques carrières de calcaire allaient être utilisées pour la construction des halles. L'utilisation des ruines du château avait incité à s'installer sur la hauteur plutôt que dans la plaine, ce qui eût été plus pratique.

Désormais l'histoire de Saint-Gobain sera confondue avec celle de sa manufacture. Toutefois, les habitants conservèrent leurs usages et leur « glandée » si originale dans la forêt de Saint-Gobain, au moins jusqu'à la Révolution. Cette glandée fut visitée et estimée entre 1721 et 1758 (16). Entre 1757 et 1790, un arrêt du Conseil d'Etat maintint le bourg de Saint-Gobain dans ses droits d'usages, passage et pâturage dans la forêt (17). Enfin, entre 1755 et 1790, on constata des abus commis par les habitants de Saint-Gobain dans leur droit de glandée (18).

Quant à la forêt, confisquée au duc d'Orléans en 1790, elle fut rendue en mai 1814 à Louis Philippe d'Orléans, son fils, parce qu'une ordonnance royale prescrivait de restituer tous les biens des apanages qui n'étaient pas vendus ou n'avaient pas été affectés à des établissements publics. En 1780, Louis Philippe devenant roi, la forêt passa dans le domaine de l'Etat, sauf les parties appartenant à la manufacture.

Ainsi, on voit que l'histoire de Saint-Gobain était déjà abondante, avant l'installation de la Compagnie en 1692 : Le moine irlandais saint Gobain au VII^e siècle ; le prieuré de

l'abbaye bénédictine Saint-Vincent de Laon, à partir de 1068, dont les revenus étaient constitués surtout par des vinages, droits sur les vignes et forages, redevance perçue sur les tonneaux mis en perce ; le château des sires de Coucy puis des Luxembourg, seigneurs de Saint-Gobain du XII^e au XVI^e siècle ; et enfin les curieux droits d'usages des habitants de Saint-Gobain dans la forêt, en constituant autant d'éléments pittoresques qui ont laissé des traces dans les archives de l'Aisne ou dans celles de la Compagnie de Saint-Gobain et aussi, pour le château, d'assez importants restes archéologiques.

G. DUMAS

*Directeur des Archives
de l'Aisne.*

NOTES

(1) Poupardin, *Cartulaire de Saint-Vincent de Laon...* (Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France), tome XXIX (1902), p. 196 et 197. Archives de l'Aisne 8° 1200.

(2) Archives de l'Aisne, H 275.

(3) Ibidem, H. 302.

(4) Poupardin, *op. cit.*, p. 207, et Archives Aisne H 235.

(5) Arch. Aisne H 302.

(6) Dom Robert Wyard, *Histoire de l'abbaye de Saint-Vincent de Laon* (Saint-Quentin, 1858), p. 155.

(7) Ibidem, p. 154 et 155.

(8) Archives de l'Aisne, H 317.

(9) Ibidem, H 302.

(10) « Le Lignage de Coucy composé l'an 1303 », publié par Duchesne à la page 384 des preuves de son ouvrage « Histoire généalogique des maisons de Guines, d'Ardres, de Gand et de Coucy... » (Paris, 1631) ne parle que de la construction des châteaux de Coucy. Saint-Gobain et Assis-sur-Serre. Mais le même Duchesne, p. 219 de son ouvrage, cite les autres châteaux et « maisons ».

(11) H. Lacaille, *La vente de la baronnie de Coucy* (1894).

(12) Piette dans son article sur le « château de Saint-Gobain » (Soissons, 1880) a publié la charta de Louis XI ordonnant la démolition du château de Saint-Gobain. Il a trouvé une copie de ce document, ainsi que celui relatif à la cession du mobilier de la chapelle du château, dans Dom Bugniâtre, « Recueil de documents pour l'histoire de Laon ». Celui-ci se trouve à la Bibliothèque Nationale à Paris, au Département des manuscrits dans la collection de Picardie, n° 267-271. Lauer en a publié un inventaire en 1911 dans : Bibliothèque Nationale, collections manuscrites sur l'histoire des provinces de France, Inventaire, tome II, p. 172 à 175 (Arch. de l'Aisne 8° 1787/2). Malheureusement, les deux documents concernant Saint-Gobain n'y sont pas cités, pas plus que dans l'inventaire des « Matériaux pour l'histoire du Laonnois, réunis par D. Bugniâtre »,

n° 188-190 de la même collection Picardie. Toutefois, dans le premier recueil, on cite des documents relatifs à La Fère : n° 267, fol. 171-175, 377-464. Il se peut que ceux de Saint-Gobain se trouvent avec ceux-ci.

(12 bis) Archives de Laon, déposées aux Archives de l'Aisne, CC 637. La pièce manque, mais elle est analysée dans l'inventaire de Matton des archives de Laon.

(13) Archives de l'Aisne, fonds de la maîtrise des eaux et forêts de La Fère, B 3579.

(14) Ibidem, B 3563.

(15) Archives de l'Aisne, fonds du bailliage royal de La Fère, B 1060, pièce 176.

(16) Archives de l'Aisne, fonds de la maîtrise des eaux et forêts de La Fère, B 3631.

(17) Ibidem, B 3562.

(18) Ibidem, B 3623.

a) SOURCES

1°) Sur le saint :

a) Bède le Vénérable, *Historia ecclesiastica*, lib. III, c. 19, publié dans Migne, *Patrologie latine*, t. 95.

b) Les Bollandistes, *Acta sanctorum*, 20 Junii V, pp. 19 et suivantes.

2°) sur le prieuré :

Archives de l'Aisne H 235, 275, 302 et 317, dossiers se trouvant dans le fonds de l'abbaye Saint-Vincent de Laon.

3°) sur le château :

Archives de l'Aisne B 1317. Dossier du bailliage royal de La Fère. On y trouve le procès-verbal de description du château en 1692.

Archives de l'Aisne, J 2116 : Photocopie d'un plan de Laon en 1700, conservé au Service historique de l'armée.

4°) Sur les usages dans la forêt de Saint-Gobain :

Archives de l'Aisne B 1317, 3562, 3563, 3579, 3623 et 3631.

b) BIBLIOGRAPHIE

1°) *Sur l'histoire de Saint-Gobain en général :*

a) Adenis COLOMBEAU, *Histoire du village, château fort et forêt de Saint-Gobain...* (Saint-Gobain, 1844. In-8°, 27 p.) — Arch. Aisne 8° 1588.

b) A. DAVROUX, *Histoire du bourg, du château fort et de la manufacture de glaces de Saint-Gobain* (Chauny, 1880. In-8°, 198 p.). Arch. Aisne 8° 1255.

2°) *Sur le saint :*

a) James O'CARROL, *Renseignements sur la vie de saint Gobain* (23 octobre 1957), 2 pages dactylographiées dans le dossier Piette de textes de Saint-Gobain, des Archives de l'Aisne.

b) Articles Gobain, Boétien, Algis de l'encyclopédie « Catholisme ».

3°) *Sur le prieuré :*

a) André BIVER, *Le prieuré de Saint-Gobain*, p. 117 à 137 du tome XXXIV du « *Bulletin de la Société académique de Laon* ».

b) Dom Robert WYARD, *Histoire de l'abbaye de Saint-Vincent de Laon...* (Saint-Quentin, 1858. In-8°, XVI-601 p.). Arch. Aisne 8° 314.

4°) *Sur le château et sur ceux de Coucy, de Laon et de Ham à titre de comparaison :*

a) Amédée PIETTE, *Le château de Saint-Gobain, son origine et sa destruction* (Soissons, 1880. In-8°, 18 p.). Arch. Aisne 8° br 84.

b) Ivan PEYCHÈS, *Notes sur le château fort de Saint-Gobain* (Dijon, 1945. In-8°, 58 p., dessins). Arch. Aisne 4° br 39.

Monsieur Ivan Peychès, actuellement Directeur des services de recherche de la Compagnie de Saint-Gobain, et d'autres personnes comme M. Corvilain ont encore effectué quelques fouilles très intéressantes dans les souterrains de Saint-Gobain entre 1945 et 1968. L'usine de Saint-Gobain conserve une copie d'un rapport dactylographié de Monsieur Peychès, de juillet 1964 donnant une idée de ces diverses fouilles. On peut compléter ce rapport par un plan de nivellement des souterrains de Monsieur Porchez, géomètre à Anizy-le-Château, se trouvant aussi à l'usine de Saint-Gobain. Enfin, Monsieur Marois, Directeur de l'usine de Saint-Gobain, et Messieurs Duboquet et Pierret ont bien voulu nous donner des renseignements complémentaires.

Les amateurs d'histoire et d'archéologie doivent particulièrement remercier Monsieur Peychès et la Direction de la Compagnie de Saint-Gobain d'avoir effectué ces fouilles et d'avoir en même temps conservé soigneusement ces souterrains médiévaux, malgré les besoins et les travaux de la glacerie.

c) Idem, *Rapport* du 27 juillet 1964 (5 p. dact. in-4°) dans le dossier Saint-Gobain des textes de la collection Piette des Archives de l'Aisne.

d) François ENAUD, *Le château de Coucy* (Paris, vers 1960. In-8°, 72 p. ill.). Arch. Aisne 8° br 1086.

e) Albert MERSIER, *Le château de Ham* (Somme) p. 232 à 315 du *Bulletin Monumental*, 1914.

f) Camille ENLART, *Manuel d'archéologie française...* 2^e partie, tome II, *Architecture militaire*, 2^e éd. (1932).

g) Raymond RITTER, *Châteaux, donjons et places fortes...* (Paris, 1953).

h) M. AUBERT et J. VERRIER, *L'architecture militaire* p. 100 à 114 de *L'architecture française à l'époque gothique* (Paris, 1943).

i) Lucien BROCHE, *L'ancien palais des rois à Laon* p. 180 à 212 du tome XXXI du « Bulletin de la Société académique de Laon » (Laon, 1905).

5°) *Sur les sires de Coucy :*

a) André DUCHESNE, *Histoire généalogique des maisons de Guînes, d'Ardres, de Gand et de Coucy* (Paris, 1631. In-fol. 455 p. et 691 p. de preuves). Arch. Aisne fol. 36. La maison de Coucy se trouve aux pages 183 à 275 de la généalogie et aux pages 310 à 440 des preuves.

b) Dom TOUSSAINTS du PLESSIS, *Histoire de la ville et des seigneurs de Coucy* (Paris, 1728. In-8°, 214 p.). Arch. Aisne 4° 144.

c) Ph. LAUER, *Introduction historique* p. 9 à 31 du *Château de Coucy* par Eugène Lefèvre-Pontalis (Paris, sans date, vers 1910). Arch. Aisne 8° 930.

d) Comte Maxime de SARS, *Sires et marquis de Coucy*, p. 199 à 228 du tome IV du *Laonnois féodal* (Paris, 1931).

e) H. LACAÏLLE, *La vente de la baronnie de Coucy* (Nogent-le-Rotrou, 1894. In-8°, 25 p. — Extrait de la Bibliothèque de l'École des Chartes, tome LV, 1894). Arch. Aisne 8° br 1193.

6°) *Sur les Bar, Luxembourg et Bourbon :*

Histoire de La Fère des origines à nos jours (La Fère, Lequeux, 1897). Arch. Aisne 8° 365.

7°) *Sur la verrerie de Charles-Fontaine :*

Comte de HENNEZEL d'ORMOIS, *Gentilshommes verriers de la Haute Picardie, Charles-Fontaine* (Nogent-le-Rotrou, 1933. In-8°, XII, 446 p.). Arch. Aisne 8° 293.

8°) *Sur les origines de la manufacture de Saint-Gobain :*

Elphège FRÉMY, *Histoire de la manufacture royale des glaces de France au XVII^e et au XVIII^e siècle* (Paris, 1909. In-8°, 445 p.). Arch. Aisne 8° 701.



